



PUBLIC CONCERNE

Tout personnel majeur (+ de 18 ans), reconnu apte par la Médecine du Travail.

OBJECTIF

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des engins de chantier de catégorie 4

DUREE

La durée nécessaire de formation varie en fonction du nombre de catégories, du niveau des stagiaires et de leur nombre.

LIEU DE LA FORMATION

Intra : Sur votre site

Inter : Au sein de l'un de nos locaux.

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION THEORIQUE :

- Les conditions pour être conducteur, la réglementation et les recommandations en vigueur
- Rôle des instances et organismes de prévention
- Responsabilités et qualités du conducteur
- Classification des engins et leurs possibilités d'utilisation
- La sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accident, les interdictions
- Les différents organes de l'appareil
- Les consignes de conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique
- Evaluation des risques liés à l'environnement
- L'adéquation et la stabilité des engins, l'abaque de charge
- Les pictogrammes de manutention et des produits dangereux
- Les panneaux de circulation
- Les différents niveaux sur les engins
- Le circuit hydraulique
- Consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- Les différentes palettes, les attachements, accessoires
- La maintenance de premier niveau

FORMATION PRATIQUE :

- Elle se déroulera
 - avec 1 engin de type chargeuse /Tractopelle

- La prise de poste et les vérifications
- Circulation à vide et en charge sur différents parcours et types de sols
- Prise et dépose d'une charge au sol
- Chargement d'un véhicule
- Le signalement des anomalies et la fin de poste

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés (films, vidéoprojecteur, transparents, ...)
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Une évaluation finale sous forme de QCM sera réalisée.
- Un contrôle continu des connaissances et du savoir faire sera réalisé, tout le long du stage, avec une évaluation finale de la partie pratique.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- Les stagiaires devront venir en formation en tenue de travail (avec leurs EPI : gants, chaussures de sécurité,).
- Seront prévus, hormis la salle de formation et son vidéo projecteur, un engin de la catégorie , des charges à déplacer, un véhicule de transport afin d'effectuer des chargements latéraux, une charge longue et/ou déformable ,des gravats ou autre afin de simuler un chargement

APPLICATION DE LA RECOMMANDATION R 372

- La recommandation R 372 a été adoptée par :
 - Le CTN des Industries, des Transports et de la Manutention, le 30 Novembre 1998
 - Le CTN des Activités du Groupe Interprofessionnel, le 14 Novembre 1997
 - Le CTN des Industries du BTP, le 15 Novembre 1995

EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Evaluation des connaissances théoriques,
- Evaluation des connaissances pratiques correspondant aux engins de chantier (C4)